



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

## Réseau de contrôles opérationnels bassin de Mayotte



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# RNAOE et objectifs du SDADE à horizon 2021

- **19 ME sur 26 sont en RNAOE**

Aucune ME n'est suivie à l'heure actuelle dans le cadre d'un RCO

- Objectifs du SDAGE 2016-2021 :
  - **11 ME en bon état environnemental en 2021**
  - **14 ME en report de délai du bon état environnemental à l'horizon 2027**
  - **1 ME en report au titre de l'intérêt général (projet de 3<sup>e</sup> retenue collinaire)**

Parmi les 19 ME en RNAOE

- **15 ME sont en report de délai** (décalage temporel des mesures d'assainissement collectif et leurs effets liés aux coûts disproportionnés et la faisabilité technique), **10 ME sont suivies dans le RCS**
- **4 ME en bon état en 2021 et une seule est suivi dans le cadre du RCS**

Mesures du SDAGE : assainissement qui concerne 3 ME et débit réservé concerne 2 ME

# Perspectives RCO

## Stratégie du programme de surveillance :

- Pour les ME en RNAOE qui ne font pas l'objet de report de délai :
  - vérifier si les mesures annoncées dans le PDM sont réalisées , afin de définir un RCO.
- Dans le cas ou les mesures du PDM ne sont pas encore mis en œuvre :
  - Un suivi préalable au RCO peut être réalisé pour préciser l'état et les éléments les plus sensibles aux pressions ceci pour mieux orienter les décisions,
  - Les suivis RCS sont considérés comme suivis préalables lorsque les ME suivies sont en RNAOE

A minima 11 ME RNAOE sur 19 bénéficient du RCS

## Réflexions à mener :

- Quel suivi préalable pour les ME ne bénéficiant pas de RCS?
- Faut-il attendre le prochain cycle pour mettre en œuvre le RCO?

Merci de votre attention